

Notes de lecture

Catharine A. MacKinnon – *Le féminisme irréductible. Discours sur la vie et la loi*

(2005 [1987]). Paris, Des femmes, 303 p.

Il est ardu d'approcher sans arrière-pensées, ou de s'approprier librement l'ouvrage majeur de la juriste américaine Catharine A. MacKinnon, *Le féminisme irréductible*. Si sa traduction s'imposait, et si sa lecture continue elle aussi d'être un passage obligé, l'exercice n'en est pas pour autant facile. D'abord, car il s'agit d'un ouvrage désormais canonique, le quatrième ouvrage de droit en langue anglaise le plus cité depuis 1978, mais aussi parce qu'il s'agit d'un ouvrage controversé, fantasmé et déformé – comme tout discours féministe mais aussi peut-être plus que tout discours féministe. En effet, ce livre a contribué à cliver le féminisme américain en deux camps caricaturés sous les termes 'd'anti-sexe', dont ferait partie MacKinnon et de 'pro-sexe', dont feraient partie les juristes féministes qui se sont opposées, entre autres, à ses propositions de loi pour interdire la pornographie. Mais ce n'est pas tout. *Le féminisme irréductible* se présente aussi

comme une mise à l'épreuve pour la lectrice/le lecteur car, comme le sous-titre l'indique, il s'agit d'un discours, de conférences données pour la plupart dans la première moitié des années 1980, parfois dans des contextes de violent antagonisme politique. Ce livre est donc un discours de combat prononcé par une habile rhétoricienne pour qui les mots sont des armes, même si les discours ne suffisent pas, selon elle, à changer la vie¹. L'ouvrage enfin est difficile car MacKinnon nous interpelle sans cesse, nous parle de violences sexuelles, de harcèlement et de pornographie, s'immisce dans notre vie et notre intimité en exigeant que nous reconsidérons ce que nous croyons être notre sexualité, notre désir ou encore notre liberté. Le visage souriant qu'elle arbore sur la couverture contraste ainsi étrangement avec la violence de ce « *discours sur la vie et la loi* », comme avec le

¹ Sur cette rhétorique mackinnonienne très particulière, voir Wendy Brown, « The Mirror of Pornography », in *States of Injury, Power and Freedom in Late Modernity*, Princeton, Princeton University Press, 1995.

paysage dévasté qu'elle dresse des droits des femmes aux États-Unis.

Et pourtant, il s'agit d'une lecture nécessaire, malgré presque vingt ans de retard, car si les enjeux ont évolué, si la France n'est pas les États-Unis, en particulier en matière de tradition juridique, la critique virulente que MacKinnon dresse du libéralisme, au sens politique, comme l'acuité de son analyse de la dynamique des rapports de pouvoir à l'œuvre, entre les hommes et les femmes, mais aussi entre les femmes, et du rôle que le droit y joue, restent d'une actualité brûlante. Il faut aussi lire MacKinnon car elle propose une théorisation du lien entre genre et sexualité, la sexualité étant à la domination de genre ce que le travail est à l'exploitation capitaliste dans l'analyse marxiste. Or il s'agit là d'une question peut-être trop délaissée par le féminisme francophone, et qui s'est trouvée récupérée dans le débat public, par exemple à propos du harcèlement sexuel, pour prôner une libération à laquelle les féministes – pour d'obscures raisons si ce n'est leur profonde aversion pour le sexe – s'opposeraient farouchement. Si cette antienne est vieille comme l'antiféminisme, elle nous rappelle pourtant qu'il n'est pas possible de faire l'économie aujourd'hui d'une réflexion sur le statut théorique à donner à la sexualité. Toutefois, la théorisation que MacKinnon propose du rapport entre genre et sexualité pose également problème. Et c'est la

dernière raison, cruciale, pour laquelle il faut lire MacKinnon : pour se donner les moyens de faire une critique de son discours sur le genre et sur le droit.

En effet, pour MacKinnon, l'inégalité de genre est ancrée dans une sexualité qui n'est qu'un produit de l'érotisation de la domination des hommes sur les femmes. C'est la domination qui rend la sexualité excitante pour les hommes, et qui définit les femmes comme des êtres à dominer. L'équivalence, postulée par MacKinnon, entre sexe et genre, fait de cette domination sexuelle, acceptée socialement, une inégalité de genre. Ce sont donc les identités sexuées/sexuelles, celle des hommes définie par l'agressivité sexuelle et celle des femmes par un plaisir qui doit être trouvé dans la subordination, qui fondent les identités de genre.

Plusieurs affirmations découlent de cette analyse pour MacKinnon : tout d'abord, les femmes ne peuvent échapper à la domination et constituent, malgré leurs différences, un groupe homogène, une classe. En outre, la sexualité ne peut échapper, dans nos sociétés, à la domination. Il n'y a pas, selon MacKinnon, de sexualité sans érotisation de la domination (voir le chapitre 2 : « Désir et pouvoir »). Les analyses qu'elle propose des violences faites aux femmes et de la pornographie sont ancrées dans ces postulats. Cette théorisation du genre lui permet de dénoncer les clivages, intro-

duits entre autres par le droit, entre violence et sexualité, ou entre érotisme et pornographie, et qui tendent à mettre sous le boisseau de nombreuses inégalités de genre. MacKinnon montre ainsi comment l'acceptation commune de la dimension de domination dans l'hétérosexualité permet de faire passer des pratiques sexuelles génératrices d'inégalités (telles que le harcèlement) pour de la sexualité, autrement dit une pratique consensuelle ou 'normale' (voir le chapitre 5 : « Sexualité et violence : question de point de vue »). Elle montre aussi comment les concepts juridiques tels que celui d'obscénité, dont le référent est avant tout moral, ne permettent pas d'analyser la pornographie comme une industrie institutionnalisant « *la sexualité de la suprématie masculine, qui fait fusionner érotisation de la domination et de la soumission et construction sociale des hommes et des femmes* » (p. 151).

Certaines de ses analyses sont extrêmement pénétrantes. La critique de l'argumentaire qui a permis la libéralisation de l'avortement aux États-Unis, au nom de la 'vie privée' (chapitre 6 : « Vie privée c/ égalité »), en fait partie. Sa vision critique du droit est également cruciale car elle pose aux féministes une question brûlante : que peut-on attendre du droit, et pourquoi, malgré tant de mobilisations, les résultats semblent-ils si minces ? (voir le chapitre 1 « L'art de l'impossible »).

Ainsi, selon MacKinnon, « *l'égalité abstraite ébranle l'inégalité réelle, mais en même temps elle la renforce* » (p. 32). Cependant, le va-et-vient qu'elle opère sans cesse entre la théorie politique et juridique et la pratique féministe se révèle des plus ambivalents. Répétant sans cesse, de façon presque incantatoire, la gravité de la situation, l'ampleur des violences et le caractère systématique des inégalités, MacKinnon n'en offre pas pour autant de solutions politiques satisfaisantes puisque l'outil privilégié de la lutte, le droit, est, selon elle, sexiste et misogyne. Il reste alors à lutter pour que les femmes puissent « *participer à la définition des termes qui créent la norme, être une voix qui participe à la définition des limites* » (p. 232). Toutefois, et comme la contestation de ses théories l'a montré, il est probable que les féministes ne puissent justement pas s'accorder sur ces nouvelles limites qu'il s'agirait de définir.

Cependant, c'est finalement ce primat donné dans l'analyse à la sexualité et la définition univoque de celle-ci comme mécanisme d'érotisation de la domination, qui constituent et le noyau dur de la pensée de MacKinnon et son écueil le plus dangereux. D'abord parce qu'elle homogénéise, malgré les précautions rhétoriques prises par l'auteure, la 'classe des femmes'. Ensuite, parce que, selon MacKinnon, toute sexualité, lesbienne incluse, est un exercice de domination, et parce que le désir n'est

excité que par l'érotisation du pouvoir. Refusant toute référence à la psychanalyse, elle appréhende le désir comme le lieu où se forge l'inégalité de genre. Mais *quid* de l'espace de liberté que peut représenter la sexualité ? Et que reste-t-il de l'ambivalence ou de l'ambiguïté propre à ce domaine de la vie ? On mesure alors l'écart entre la théorie de MacKinnon et celle de Teresa de Lauretis par exemple, qui a contribué à initier la théorie *queer*, et qui, s'appuyant sur la psychanalyse, propose une toute autre articulation du genre et de la sexualité, et une autre économie du désir qui, si elle n'opère pas selon la figure d'une liberté totale, ouvre cependant sur un espace indéterminé.

Si l'apport que constitue l'œuvre de MacKinnon doit être reconnu, si sa contribution politique doit l'être également, puisqu'elle a aidé à définir la législation sur le harcèlement sexuel aux États-Unis en des termes féministes (cf. chapitre 7 : « Harcèlement sexuel. Premier bilan d'une décennie de procès »), la part de la critique demeure et est essentielle pour ne pas rester finalement paralysé(e), tant d'un point de vue théorique que politique, par ce discours pourtant si puissant. En effet, alors que MacKinnon n'a de cesse de nous rappeler l'urgence du changement social, d'une lutte *concrète* pour les droits et l'égalité, d'une émancipation et du refus des violences, son langage, son système

de pensée, semblent nous démunir plutôt que nous donner du pouvoir. C'est d'ailleurs ce que traduisent les réactions des étudiant(e)s face à ses textes. Interpellé(e)s par une rhétorique implacable qui dévoile les ramifications insoupçonnées de la domination, au sein de l'appareil juridique et dans la vie des femmes, les étudiant(e)s sont pourtant aussi désarmé(e)s par la lecture du *Féminisme irréductible*, car l'action politique leur apparaît alors vaine et dérisoire. *Le féminisme irréductible* est donc un livre à double tranchant, un livre à lire armé d'une distance critique.

Éléonore Lépinard

Sociologue

ISP-GAPP, ENS Cachan

Soline Blanchard, Jules Falquet et Dominique Fougeyrollas (eds)
– *Transmission : savoirs féministes et pratiques pédagogiques*

(2006). Paris, Cedref « Cahiers du Cedref. Série Colloques et travaux », 152 p.

Les Journées d'étude du CEDREF et de l'association EfiGiES que restitue ce petit livre ont été un événement marquant à bien des égards. Ce fut une occasion, rare, d'échanger entre enseignantes du genre sur nos expériences, nos difficultés et nos 'ficelles' pédagogiques. Occasion rare car peu d'enseignantes et enseignants prennent ainsi le temps de mettre à plat ce qui se passe dans leurs cours, leurs réussites et leurs fiascos ; rare aussi parce que, grâce à une méthode de travail et d'échange égalitaire, inspirée aux

organisatrices par les méthodes de l'éducation participative de Paulo Freire, les ateliers qui suivirent les communications ont laissé un souvenir ludique et amical aux participantes.

Elles ont également été une des dernières occasions de rencontrer Claude Zaidman qui nous a quittées peu après. Ce livre rend hommage à une enseignante qui, précisément, a pris un plaisir manifeste à la diffusion des savoirs féministes auprès des jeunes générations. Savoirs qu'elle a contribué à produire d'abord en se spécialisant sur la mixité à l'école puis en élargissant son point de vue aux rapports entre le genre et les processus de socialisation. Voilà donc une enseignante exemplaire de la démarche sur laquelle ces journées voulaient que nous nous arrêtions un moment : qu'est-ce que transmettre des savoirs féministes ? Comment améliorer nos pratiques pédagogiques dans ce domaine ? Que pouvons-nous tirer des expériences de nos amies belges, suisses et québécoises qui ont connu un développement parallèle des études sur les femmes et les rapports de sexe ?

Au long des sept communications qui sont reprises dans ce volume, ces questions se déclinent sous différents thèmes.

Celui de la transmission d'abord, qui est affaire de passage entre générations, non seulement entre étudiant(e)s et professeur(e)s, mais aussi entre

générations d'enseignant(e)s. Un processus qui « assume le passé et le relie à notre propre présent » pour « éviter de devoir parcourir à nouveau un chemin déjà parcouru par d'autres ». Tel est en tout cas le sens de l'expérience que sont venues nous communiquer nos voisines de l'Université des Femmes de Bruxelles. Si le féminisme, prise de position politique et mouvement social, ne s'enseigne pas, les résultats de la recherche qui s'appuie sur ce paradigme sont depuis vingt ans l'objet d'une diffusion de savoirs scientifiquement construits. Les études féministes, dit Claude Zaidman dans l'introduction aux Journées, sont ce « lieu de passage » entre le mouvement social et le monde universitaire qui s'est emparé des théories féministes pour élaborer de nouvelles connaissances. Elle distingue trois périodes dans l'histoire des études féministes à l'université : au 'spontanéisme' des premiers cours, a succédé une vague d'institutionnalisation (à vrai dire bien limitée pour ce qui est des postes et des financements), puis est venu, à partir des années 1990, le 'temps des expertes'.

Aujourd'hui, à un sentiment de surinformation s'ajoute parfois, dans les jeunes générations d'étudiantes, l'idée que tout est acquis. C'est loin d'être le cas quand on pense à l'instabilité des financements et au risque permanent de voir disparaître les cours d'inspiration féministe dans les cursus

universitaires, ce thème de la précarité courant d'une expérience nationale à l'autre, du Québec à la France, en passant par la Suisse et la Belgique. Car une certaine illégitimité persiste à propos de la scientificité de la démarche féministe, tandis que le thème du genre fait au contraire figure de 'créneau' porteur, par exemple pour obtenir des financements des instances européennes avec, à la clé, une certaine neutralisation de la pensée qui l'a fondé et en a permis le développement dans les sphères académiques.

Il arrive aussi que la transmission des savoirs féministes dépasse le cadre de l'enseignement supérieur. Ainsi les historiennes féministes sont-elles aujourd'hui de temps en temps appelées à remplir une « *fonction sociale hors les murs de l'université* », comme le dit l'une d'elles, quand elles apportent une légitimité scientifique à une cause, lors d'événements politiques ou sociaux survenant dans la vie du pays. Par ailleurs, l'introduction des questions d'égalité entre les sexes dans les programmes des IUFM², récente et surtout très inégalement répartie sur le territoire national, si elle peut être assimilée à une 'vulgarisation de genre', n'en constitue pas moins une première étape vers des pratiques pédagogiques féministes dans l'enseignement primaire et

secondaire. Avec un objectif non négligeable : que les futurs professeurs, hommes ou femmes, soient sensibles aux inégalités entre garçons et filles que produit le système scolaire. Et un autre : que les élèves de ces professeurs apprennent enfin à lire et à écrire aussi au féminin.

Parmi les 'ficelles', on retiendra celle que soulignent les historiennes et que toutes nous pratiquons peu ou prou : historiciser les concepts et non les imposer, ancrer nos discours théoriques dans une réflexivité et une généalogie des savoirs. Car, et c'est encore un thème commun à toutes ces contributions, ces savoirs-là sont aussi le produit de démarches collectives, de collaborations en réseaux et de cumuls des expériences.

Au final, il transparait de ce recueil de textes une envie de poursuivre ces échanges sur la pédagogie du genre mais aussi une certaine méfiance sur ce que l'institution fera, à terme, de ces enseignements. En effet, faisant face à la maturité dont témoigne cette réflexion sur la transmission des savoirs féministes, les structures académiques et leur fonctionnement restent marqués du sceau du patriarcat et de la domination masculine qui à la fois craignent le trop grand développement du domaine du genre et le récupèrent pour en faire un objet légitime mais revisité. Ainsi, paradoxalement, peut-il apparaître moins difficile aujourd'hui de légitimer

² Instituts universitaires de formation des maîtres.

auprès des étudiants un cours sur le genre qu'un cours sur les femmes. Ce qui a été à l'origine du domaine, le fait de devoir combler les lacunes des disciplines telles qu'elles étaient enseignées à l'université en termes de connaissances sur le rôle social et politique, historique et économique, joué par les femmes, serait donc maintenant plus dérangeant que la diffusion d'une théorie du genre : signe que celui-ci sert parfois à neutraliser le propos ?

Anne-Marie Devreux

Sociologue
Cultures et sociétés urbaines
CNRS – Université Paris 8

Patricia Mercader (ed) – *Le sexe, le genre et la psychologie*

(2005). Paris, L'Harmattan « Bibliothèque du féminisme / RING », 153 p.

Ce livre a été réalisé à partir des travaux d'une journée d'étude qui s'est tenue à Lyon le 22 mars 2005. L'ouverture, remarquable par sa précision et sa clarté, est due à Patricia Mercader : « Sexe et genre : enjeux et problèmes ». Comment peut-on être à la fois psychologue et féministe ? À cette question, la réponse n'est pas évidente, il s'en faut de beaucoup. Ce livre, certainement, marque une étape, sans toutefois en euphémiser les difficultés. En effet, « *la compatibilité [est] difficile entre analyses féministes de la société et interprétations cliniques du devenir des individus* ». Et Patricia Mercader de poursuivre : « *Nous qui faisons de la psychologie sociale, nous sommes au cœur du*

débat [...] puisque nous partons du postulat que tout phénomène humain est déterminé de l'extérieur par les conditions sociales et de l'intérieur par les mouvements inconscients. »

Quel débat ? Un débat qui ressemblerait à un affrontement entre la thèse sociologique selon laquelle la psychanalyse ne serait jamais qu'une rationalisation au service des rapports de domination et la thèse psychanalytique selon laquelle la sociologie, d'une part, fonctionnerait comme un système défensif contre le pouvoir déstabilisant, au plan théorique, de la référence à la dimension subjective ; d'autre part risquerait, en ne traitant que des rapports de pouvoir, de nier les conditions du développement humain que sont les bases du 'système symbolique'.

Débat, affrontement, voire guerre dont l'enjeu est, de fait, politique, dans la mesure où il s'agit de savoir sur quelles bases les décisions sociales et législatives sont, ou vont être prises : par référence à la thèse sociologique ou à la thèse psychologique ?

Patricia Mercader revient sur les travaux de John Money qui a introduit le terme de genre et elle a raison de souligner que, selon cet auteur, l'identité sexuée repose sur la communication entre l'enfant et les adultes et ressortit donc à une croyance. Patricia Mercader envisage ensuite la thèse des ethnométhodologues (avec la notion « d'organes génitaux culturels »),

la thèse performative de la *queer theory* de Judith Butler, le féminisme radical ou féminisme matérialiste avec l'antériorité du genre sur le sexe.

Dans la pensée psychanalytique, en particulier chez Laplanche, le genre aussi précède le sexe, mais le centre de la discussion se déplace alors vers l'analyse du concept d'assignation. Car l'assignation chez Laplanche n'est pas seulement un labelling tout puissant sur le destin de l'enfant. Tout dépend de la façon donc l'enfant interprète – traduit – l'assignation qui, loin d'être univoque, est bien plutôt constituée d'une série de messages ambigus ou, mieux, 'énigmatiques' adressés par les adultes à l'enfant. Ambigus, parce que les adultes eux-mêmes ne savent pas exactement ce qu'ils transmettent à l'enfant, l'inconscient venant ici troubler et compromettre les messages à l'insu même des adultes en question.

La suite de l'article reprend la question difficile du concept de différence des sexes à partir de Freud, exemples cliniques à l'appui, avec en outre la référence à une recherche sur les crimes passionnels menée en collaboration avec Annick Houel et Helga Sobota. Recherche fort intéressante dont les conclusions paraissent à la fois convaincantes et subtiles, vis-à-vis de l'épaisseur psychologique d'un côté, des ressorts de la domination de l'autre.

Marie-Claude Hurtig signe un

chapitre intitulé : « À l'aune des rapports de domination. Les automatismes dans les façons de penser les hommes et les femmes ».

Il s'agit d'une discussion sur les apports de la psychologie sociale expérimentale aux manières de catégoriser, de juger, de comprendre et de décrire les sexes. Ce chapitre soulève des questions difficiles en ceci que « *en général les façons de penser chacun des sexes sont les mêmes chez les hommes et chez les femmes* ». En revanche, les modalités de pensée « *ne sont pas identiques dans le traitement cognitif du sexe opposé, ni du sexe propre* », lorsqu'on se place dans une perspective des rapports intersexes.

L'article passe en revue de nombreux travaux, de façon à la fois précise et didactique et aboutit à des conclusions nuancées sur les statuts, les qualités et les valeurs accordés respectivement aux femmes et aux hommes. Les différences sont importantes et durables et reflètent incontestablement (mais pas seulement : interprètent aussi) les rapports de pouvoir.

Une dimension fort intéressante est abordée à la fin du chapitre sur les interprétations qu'on pourrait qualifier de 'fonctionnalistes' des différences importantes entre appréciation des femmes « *comme des représentantes de leur catégorie de sexe* » et appréciation des « *hommes plutôt comme des individus, bien distincts et distinguables, non assimilables les uns*

aux autres sur la base de leur sexe ». Plusieurs auteurs sont évoqués (Fiske 1993 ; Marcus, Miller 2003 ; Durand-Delvigne 1992)³. On regrette seulement que cette partie n'ait pas été davantage développée, car la présentation qu'en aurait faite Marie-Claude Hurtig eût été sûrement aussi précise et utile que celle qu'elle nous propose des autres recherches.

« Relations intergroupes et catégories de sexe : le rapport de pouvoir ». Dans ce chapitre, Christine Morin fait un pas de plus dans l'analyse des apports de la psychologie sociale à la question des rapports sociaux de sexe. C'est un texte, là encore, comme les deux précédents, remarquable par la qualité de l'exposition. Christine Morin concentre son attention sur l'analyse des relations intergroupes. Il s'agit là d'un courant très original de la psychologie sociale, dont elle retrace les principales étapes, agrémentées de définitions à partir de Henri Tajfel⁴ en particulier et de la théorie de l'identité sociale,

comme « *besoin fondamental [...] de l'individu de construire et de préserver une identité distincte de celle d'autrui et positivement valorisée* », le « *positionnement positivement valorisé impliquant une position dans un groupe et une position du groupe par rapport à un ou plusieurs autres groupes* ».

La théorie des conflits réels de Sherif fait aussi l'objet d'une présentation claire.

Quelques pages enfin suffisent à Christine Morin pour rendre compte de la fécondité de ces concepts dans une enquête lourde menée en milieu scolaire parmi les enfants des écoles et collèges. Elle montre ainsi que les rapports intergroupes jouent un rôle spécifique puissant dans la constitution et l'élaboration des appartenances de sexe qui contribuent à la répétition d'un certain ordre social. Ce travail suggère que la transformation des rapports de domination de genre, pour être effective, suppose de passer par des chaînons intermédiaires – en particulier au niveau des enfants et de l'institution scolaire – qu'on ne prend pas suffisamment en considération dans la théorie sociale.

Annick Houel propose une analyse fort intéressante qui est aussi une critique du monisme phallique dans la théorie psychanalytique. Cette analyse est centrée sur la méconnaissance du vagin : « Le vagin existe-t-il ? Des aléas théoriques de la négation du vagin ».

Il s'agit d'un parcours précis à

³ Fiske Suzan (1993). « Controlling other People: The Impact of Power on Stereotyping ». *American Psychologist*, n° 48 ; Marcus David K., Miller Rowland S. (2003). « Sex Differences in Judgments of Physical Attractiveness ». *Personality and Social Psychology Bulletin*, n° 29 ; Durand-Delvigne Annick (1992). *Identité et modèles sexués des personnes*. Thèse de doctorat d'État, Université Paris 5.

⁴ Tajfel Henri (1978). *Differentiation between Social Groups: Studies in the Social Psychology of Intergroup Relations*. London, Academic Press.

travers la théorisation de Freud, abordée ici comme une construction tributaire de nombreuses dimensions contextuelles : les relations de Freud avec sa fille Anna, les données de la littérature scientifique de l'époque (et antérieures à elle), les controverses entre les collègues et les élèves de Freud.

Ce chapitre est très documenté, facile à lire et paraîtra convaincant à tous ceux qui ne sont pas directement impliqués dans la communauté psychanalytique. En revanche, il est certain que le contenu de cette étude soulève des problèmes considérables pour la métapsychologie, en ce sens que pour tenir compte des apports d'Annick Houel, il faut procéder à des remaniements en profondeur de la théorie sexuelle, ce qui n'est pas une mince affaire ! Mais c'est sans doute justement l'enjeu de ce chapitre.

« Les femmes dans la problématique freudienne et lacanienne » d'Éliane Pons pose la question : « Y a-t-il une spécificité de l'approche psychanalytique du devenir femme ? » Les étapes de la pensée freudienne et de la pensée lacanienne sont retracées de telle sorte qu'on voie bien ce qui différencie les deux théories. Les difficultés rencontrées par l'une comme par l'autre sont rapportées à un obstacle que l'inconscient lui-même oppose à la saisie clinique et à l'élaboration théorique. À savoir que l'inconscient ignore l'identité sexuée. Éliane Pons, au

terme de son analyse, aboutit à la conclusion qu'il faudrait déplacer la question de l'identité sexuée proprement dite vers une analyse du rapport différentiel à la jouissance : « *Puisqu'il n'existe pas de signifiant de la différence des sexes dans et pour l'inconscient, la problématique concernant ce que l'on nomme 'masculin' et 'féminin' pourrait se déplacer. Elle pourrait concerner les modes de jouissance qu'ont les hommes et les femmes.* »

Le chapitre d'Irène Foyentin porte sur « Le sujet de l'inconscient, question de genre ? »

Le sujet n'est pas un concept freudien. Selon Irène Foyentin, on pourrait définir le sujet de l'inconscient comme « *le sujet qui est représenté par sa parole en tant qu'il l'adresse à ce que représente pour lui l'analyste* ». Elle indique que « *la façon dont un sujet s'approprie ou est approprié au sexe dont il est porteur ne va pas être de l'ordre du simple assujettissement ou d'un consentement à la norme, mais bien d'un travail psychique* ». Mais elle souligne ensuite que ce travail, « *la psychanalyse a pu [le] résumer sous le vocable 'd'assomption de la castration'* ». Il s'agit là d'une proposition non freudienne qui conduit Irène Foyentin à l'évidence que la psychanalyse ne peut pas apporter grand-chose à la notion de genre. Elle précise plus loin que sa lecture est centrée sur la perspective lacanienne pour dénoncer ensuite

« *d'autres courants plus proches de la psychologie* ». C'est Robert Stoller qui est visé et elle explicite que « *sa notion d'identité de genre est construite sur le mode de l'éthologie animale* ». « *L'empreinte du féminin chez l'homme transsexuel se jouerait selon lui à partir d'un mécanisme similaire à celui que repère Konrad Lorenz chez les oiseaux qui s'identifient à lui quand il assiste à leur éclosion.* » L'œuvre de Stoller n'a aucune commune mesure avec l'éthologie. Et sa théorie de 'l'identité de genre', inspirée au départ par les travaux de Money et Ovesey et fortement alimentée ensuite par sa clinique, repose tout au contraire sur une conception assez complexe de la formation de la *core gender identity* et de la *gender role identity* impliquant la mère, mais certainement pas sur le mode éthologique de l'empreinte.

« Prolégomènes à toute utopie future. La 'révolution symbolique' est-elle possible ? » de Françoise Duroux est un chapitre difficile.

À quoi peut bien servir la référence à la psychanalyse pour la réflexion féministe ? Pour les luttes féministes ? C'est un texte difficile parce que Françoise Duroux mène corrélativement à ces questions une critique des thèses féministes. Pas seulement de l'extérieur, à partir de la psychanalyse, mais de l'intérieur en tant qu'elle est elle-même une théoricienne œuvrant au cœur du féminisme depuis ses débuts en France.

Elle insiste à juste titre sur les malentendus sémantiques à propos du sexe, de la sexualité, du sexuel et laisse entendre que la domination symbolique exercée par le *sex and gender* américains empêche de traiter convenablement du sexuel au sens freudien du terme. Elle procède ensuite à un état des lieux assez complexe parce qu'il part de loin, à savoir d'Auguste Comte, en évoquant de nombreux événements qui se sont produits depuis le XIX^e siècle et en faisant constamment des allers et retours avec les auteurs contemporains qui ont travaillé sur ces événements.

La critique à laquelle elle procède ensuite sur la catégorie de genre égratigne plusieurs auteurs pour soutenir l'idée qu'il est difficile de parler d'un sexe ou d'un genre dans la mesure où « *les traits de division l'emportent sur les traits d'union* », à l'intérieur de chaque catégorie.

Elle critique aussi les attentes féministes vis-à-vis de la reconnaissance de leur quiddité par celles mêmes qu'elles contestent et qu'elles récusent, aussi bien dans la lutte sociale et politique que dans le droit ou dans la recherche. Ces critiques ne sont pas vaines : elles visent à poser une question insuffisamment prise en considération, celle du mécanisme qui fabrique les rapports de pouvoir homme/femme, dominant/dominé. L'analyse qu'elle propose, là encore, s'appuie sur des références nombreuses à des débats dans

l'espace public, à des textes littéraires, à des œuvres philosophiques. La thèse soutenue est que, pour comprendre la nature de la machine à fabriquer les hommes et conséquemment les femmes, il faut en passer par Freud et en particulier par ses textes sur « *la psychologie de la vie amoureuse* » et à l'idée importante qui les traverse ; à savoir : la séparation entre divers registres de la vie amoureuse : la tendresse, la maternité et la reproduction, l'érotisme et la vie sexuelle clivée entre l'épouse et la concubine, voire la courtisane ou la prostituée, etc.

Elle insiste tout particulièrement sur la façon dont la mère contribue à la transmission et à la reproduction de la 'machine' et sur les pièges redoutables, non seulement par leur nature mais par leur nombre, qui se dressent sur la voie de l'émancipation.

Ce livre constitue une somme intéressante et originale. Pour la qualité de présentation des textes, Patricia Mercader mérite non seulement les félicitations mais la gratitude des lecteurs intéressés par les relations entre la psychologie et la théorie sociale des rapports de sexe.

Christophe Dejours

Professeur
Chaire de psychanalyse-santé-travail
CNAM

Ilana Löwy – *L'emprise du genre. Masculinité, féminité, inégalité.*

(2006). Paris, La dispute « Le genre du monde », 277 p.

Historienne des sciences et directrice de recherche à l'INSERM, Ilana Löwy a écrit *L'emprise du genre. Masculinité, féminité, inégalité*. À l'aide d'une somme imposante de références anglo-saxonnes, espagnoles, françaises, féministes ou non, et de discussions avec des collègues, elle fait l'état des lieux des connaissances et des questions liées aux inégalités entre hommes et femmes dans les sociétés occidentales.

En prologue, Löwy nous raconte que son expérience d'appartenance à un groupe discriminé (enfant juive « *au teint mat et aux cheveux bouclés* » dans une Pologne d'après-guerre) et de femme militante l'a amenée à faire un parallèle entre la situation historique des juifs et celle des femmes, traité(e)s comme « *individus de moindre valeur* » (p. 29). Ainsi, elle n'a cessé de s'interroger et d'approfondir sa réflexion sur les rapports inégalitaires entre les sexes, car « *toute discrimination est inacceptable* » (p. 30).

Dans le chapitre 1, l'auteure pose une question qui servira de fil conducteur : dans les années 1960-70, les femmes occidentales semblaient sur le point d'accéder à l'égalité avec les hommes. Pour quelles raisons cela n'a-t-il pas eu lieu – et ce, malgré ce qu'en disent les médias et certains politiques ?

Autrement dit, Löwy pose la question des tensions et des contradictions entre le « discours de l'égalité des sexes » et l'existence des inégalités. Elle propose les pistes de réflexions qu'elle empruntera tout au long de l'ouvrage pour trouver « les mécanismes garantissant l'autoreproduction de la hiérarchie du genre », qu'elle cherche « dans la structure profonde de la psyché, mais aussi dans la texture de la vie quotidienne » (p. 50).

Pour chacun des domaines auxquels elle s'est intéressée, Löwy nous proposera un panorama critique et historique des analyses et des recherches menées. Elle précise qu'elle discutera des problèmes « des femmes occidentales, éduquées, vivant au-dessus du seuil de pauvreté » (p. 58). Et la situation des hommes sera systématiquement considérée et décrite, pour révéler l'asymétrie des positions masculines et féminines dans les représentations et les pratiques.

Le chapitre 2 traite ainsi des premiers moments de la socialisation : l'incorporation par les enfants et les adolescents des genres et de la sexualité hétérosexuelle. L'auteure souligne que cette dernière, loin d'être le résultat d'une interaction négociée entre des perceptions féminines et masculines symétriques de la sexualité, est en fait la rencontre entre la vision masculine et cette vision masculine telle qu'elle est incorporée par les femmes (« l'homme dans la tête d'une femme »).

Löwy discute ensuite des normes esthétiques des sexes (chapitre 3). L'étude de différentes pratiques montre que celles auxquelles les femmes doivent se conformer sont plus rigides et plus restrictives. Ce qui a des conséquences, notamment sur le choix asymétrique du conjoint.

Les deux chapitres suivants mettent en évidence la façon dont les sciences biomédicales ont fabriqué (et fabriquent encore) les différences asymétriques et inégalitaires entre les corps masculins et féminins. Löwy examine les recherches menées sur les glandes sexuelles dès la Renaissance, puis sur les hormones sexuelles à partir du début du XX^e siècle (chapitre 4). Les sciences ont trouvé que ces hormones ont des fonctions physiologiques asexuées, mais elles en affirment néanmoins la sexualité, pour correspondre à l'injonction sociale de la biculturalisation homme/femme. Cependant, la question des intersexuels, des transsexuels et plus récemment des transgenres ne cesse de mettre en cause le caractère immuable de la sexualité des corps.

Löwy étudie ensuite l'utilisation contemporaine des hormones sexuelles féminines (chapitre 5). À propos des effets de ces pratiques médicales sur la définition des genres, elle conclut : « Dans une certaine mesure, les hommes continuent à avoir un sexe et les femmes à être un sexe. » (p. 171) Pour enrichir ces questions, on

pourra se référer au passionnant ouvrage dirigé par Ilana Löwy et Delphine Gardey, *L'invention du naturel* (Paris, Éd. des Archives contemporaines, 2000).

Toujours dans l'objectif de débusquer les persistances des inégalités entre les sexes, Löwy traite de deux derniers thèmes : le travail salarié (chapitre 6) et le couple hétérosexuel (chapitre 7). Les concepts d'hétérogamie et d'érotisation du pouvoir masculin y sont utilisés pour analyser la situation des femmes. D'une part, celles-ci doivent se conformer à un 'schéma de genre' dans leur travail professionnel (être 'féminine', ne pas montrer d'attrait pour le pouvoir, ni se mettre en situation de concurrence avec les collègues masculins). Et d'autre part, elles sont confrontées (pour celles qui forment un couple hétérosexuel) au fait que leur conjoint peut considérer la supériorité féminine comme menaçant leur masculinité. Ces femmes doivent alors se conformer à ces deux injonctions pour combiner vie privée et travail professionnel satisfaisants.

Enfin (chapitre 7), Löwy aborde l'analyse des modes d'intériorisation de la supériorité masculine au sein du couple hétérosexuel (couple de « *partenaires égaux* », formé par « *consentement mutuel* »). Cependant, l'auteure fait une distinction cruciale entre ces « *familles imaginaires à travers lesquelles nous vivons* » et les « *familles réelles dans lesquelles nous vivons* » (p. 211).

Elle établit que le couple hétérosexuel est en fait construit sur l'asymétrie entre les définitions des genres. Les discours qui présumement l'égalité constituent une injonction pour les femmes à adhérer à cette image – malgré leur expérience objective des inégalités.

Dans sa conclusion, Löwy discute de la fonction du mythe de 'l'égalité entre les sexes' comme moyen de « *régénérescence* » du système de domination masculine des sociétés occidentales. Reposant sur une déformation du vécu des individu(e)s et sur l'imagerie hétérosexuelle, ce mythe nie l'existence de l'expérience spécifique des femmes et de celle des discriminations. Elle compare alors ce mythe à celui de 'l'égalité des chances' des sociétés capitalistes : tous deux ont le même mécanisme de régénération. Ils doivent convaincre les groupes discriminés à la fois que leur domination est 'naturelle' et que l'égalité est possible individuellement. Ce qui fait ainsi obstacle à toute solidarité entre les membres du groupe discriminé et à toute opposition à cette idéologie. On regrettera seulement que l'auteure ne pose pas la question découlant de son analyse : quel est l'intérêt pour la société capitaliste de maintenir des groupes discriminés ? Serait-ce pour le fonctionnement même du mode de production capitaliste, lequel dépend structurellement de l'exploitation économique d'une majorité 'discriminée' (les femmes,

les Noirs, les ouvriers...) par une minorité 'privilegiée' (les hommes, les Blancs...)? Pour que disparaisse la domination masculine, Löwy suggère enfin, tout à propos, une « *lutte collective prolongée* » et une « *attaque simultanée sur tous les espaces de production matérielle et symbolique des discriminations* » (p. 240) – ce qu'elle a mis en pratique en écrivant cet ouvrage.

En lisant ce livre, on pense, par exemple, au *Dictionnaire critique du féminisme*, coordonné par Helena Hirata *et al.*⁵ ou à *l'Histoire des femmes en Occident*, dirigé par Michelle Perrot et Georges Duby⁶ : des ouvrages de référence et de synthèse. L'ouvrage d'Ilana Löwy sera très utile à celles et ceux qui s'interrogent sur les causes des inégalités entre les sexes et leur persistance. En s'attachant à des dimensions relativement peu étudiées, il ouvre aussi de nouvelles perspectives et permettra de nourrir la réflexion et la recherche sur le genre. Il apportera en outre des arguments pointus et très documentés sur les débats portant sur ces questions.

Marie Bonici

Doctorante en sociologie
Université Paris 8 – GRASS-CNRS

Joan W. Scott – *Parité ! L'universel et la différence des sexes*

(2005). Paris, Albin Michel, 272 p.

Existe-t-il encore des choses à dire sur la parité ? C'est ce que

pourrait se demander le lecteur en apercevant l'ouvrage de Joan Scott. Après une décennie particulièrement prolixe, amorcée au début des années 1990, au cours de laquelle les livres, colloques et séminaires sur les femmes et la politique se sont multipliés, la dernière publication de Joan Scott pourrait donner l'impression d'arriver, comme la cavalerie, à la fin de la charge. La loi sur la parité a en effet été votée il y a six ans déjà et s'est depuis appliquée, presque sans heurts, à tous les échelons politiques⁷. Mais l'ouvrage de Joan Scott n'a pas vocation à se positionner dans le débat qui a agité la France avant l'adoption de la loi. Au contraire, il retrace avec justesse et précision l'histoire du Mouvement pour la parité et réalise une synthèse fort utile des principaux travaux. Au cours de cette période (1992-1999), les réflexions sur la place des femmes en politique et les modalités pour parvenir à un égal partage du pouvoir se sont déve-

⁷ En tout cas pour ceux concernés par la loi du 6 juin 2000, c'est-à-dire les conseils municipaux et régionaux, l'Assemblée nationale et le Sénat (pour les sénateurs étant élus à la représentation proportionnelle) et au Parlement européen. L'adoption de cette loi n'a toutefois pas mis un terme à l'histoire de la parité puisque les parlementaires devraient très prochainement examiner un projet de loi destiné à la renforcer. Il devrait en effet étendre la parité aux exécutifs régionaux et municipaux ainsi qu'aux délégués intercommunaux et doubler le montant de la sanction financière applicable aux élections législatives.

⁵ Paris, PUF, 2004.

⁶ Cinq tomes. Paris, Plon, 1990-1991.

loppées et diversifiées. Joan Scott revient sur cette histoire très riche et rassemble les éléments éparpillés, offrant ainsi une lecture complète des débats et des actions menées, situant également certaines auteures emblématiques – partisans ou adversaires de la parité – telles que Françoise Gaspard, Sylviane Agacinski ou Élisabeth Badinter.

Dès lors, ne s'agirait-il pas d'un livre de plus sur les femmes ? Ou même d'un livre pour les femmes ? En aucun cas. Ce serait rater la démonstration de l'auteure qui voit, à travers l'exemple du Mouvement pour la parité, l'occasion de poursuivre sa réflexion amorcée dans sa précédente publication, *La citoyenne paradoxale*⁸. Elle se demandait en effet comment les féministes pourraient sortir du dilemme égalité/différence sur lequel elles avaient toujours buté pour fonder leur revendication. Et c'est justement cette parfaite connaissance du féminisme français, conjuguée à une approche historique, qui l'ont l'amener à mettre l'accent sur le caractère 'radical' de la loi sur la parité. Dès l'introduction, elle fait valoir le caractère doublement révolutionnaire de la loi du 6 juin 2000 : d'une part, elle a contraint les partis politiques à modifier en profondeur leurs pratiques, les obligeant à présenter autant de candidates que de candidats.

D'autre part, elle a remis en question, et d'une certaine manière vaincu, le concept d'individu abstrait. Celui-ci, déjà ébranlé par les recherches des historiennes – qui avaient démontré que les femmes étaient de manière récurrente exclues de la sphère politique et que l'universalisme n'était qu'une fiction puisque la référence était le citoyen masculin – reçoit le coup de grâce avec la loi sur la parité. L'article 3 de la Constitution, révisé en juin 1999, dispose en effet que « *la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives* » (Scott 2005, p. 14). Ainsi, « *procédant d'une façon extrêmement originale, et sans craindre le paradoxe, il [le Mouvement pour la parité] a voulu déssexualiser la représentation du peuple en sexuant l'individu* »⁹. S'il fallait ne retenir qu'une phrase de son ouvrage, ce serait celle-là : elle témoigne à la fois de la victoire emportée par le Mouvement pour la parité sur l'obstacle de toujours, l'universalisme qui induit l'indivisibilité du peuple français. En même temps, et grâce à une mise en perspective historique, Joan Scott rappelle que la revendication, formulée au départ par le Mouvement pour la parité, n'avait pas pour but de conduire à une représentation des femmes par les femmes. Il n'était pas question de remplacer le concept de représentation

⁸ Scott Joan W. (1998). *La citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*. Paris, Albin Michel.

⁹ Scott Joan W. (2005), *op. cit.*, p. 14.

par celui de représentativité. Elle est, sur ce point, très claire, même si son expression « *désexualisation de la représentation* » l'est un peu moins. En retraçant la genèse du Mouvement pour la parité, l'historienne américaine observe combien la revendication a changé de sens, l'amenant à conclure qu'« *un écart considérable sépare la conception d'origine de la parité et la loi votée en son nom* » (p. 247). À la suite d'autres auteurs, dont Éric Fassin, elle estime que la question du PaCS (Pacte civil de solidarité) a contribué à redéfinir la revendication paritaire initiale, l'argumentation développée par Sylviane Agacinski dans *Politique des sexes*¹⁰ « *marquant le tournant essentialiste de la campagne pour la parité* »¹¹.

Ainsi, en plaçant au cœur du Mouvement pour la parité la question de l'universalisme et en définissant aussi précisément son projet, Joan Scott prend le contrepied d'un certain nombre de chercheur(e)s dont Geneviève Fraisse à laquelle on doit la célèbre formule « *La parité est vraie en pratique et fautive en théorie* »¹². Joan Scott estime, au contraire, que le Mouvement pour la parité n'a jamais été dénué de projet théorique. Il souhaitait effectivement transformer la différence des sexes, qui était perçue comme

étant la différence par excellence, celle qui était irréductible, en un fondement même de l'individu abstrait. Il visait ainsi à remplacer l'universalité fictive par l'universalité réelle, complète.

Les principales réserves que l'on peut apporter à ce travail concernent précisément ce dernier aspect. Le prisme de l'universalisme, utilisé par Joan Scott pour revisiter l'histoire de la parité, peut parfois la conduire à minimiser le rôle d'autres acteurs, tels que l'Union européenne, dans l'avènement de la loi sur la parité. L'attention semble parfois excessivement focalisée sur la théorisation opérée par le Mouvement pour la parité. En effet, Joan Scott construit en parallèle de la littérature existante son argumentation, sans tenir toujours compte des auteur(e)s qui mettent en avant le pragmatisme affiché par les paritaristes. Ne serait-ce pas par opportunisme, ou en tout cas pour aboutir au consensus qui permettrait de légiférer, que le Mouvement pour la parité a aussi emprunté ce tournant essentialiste ? Les récits d'anciennes ministres ou de femmes politiques faisant valoir leur 'autre' façon de faire de la politique, leurs références aux qualités féminines ont aussi contribué à rendre populaire auprès de l'opinion publique la parité. Le Mouvement pour la parité n'a d'ailleurs jamais ouvertement condamné cette dérive essentialiste.

De la même manière, l'on

¹⁰ Paris, Seuil, 1998.

¹¹ Scott Joan W. (2005), *op. cit.*, p. 113.

¹² Fraisse Geneviève, citée in Scott Joan W. (2005, p. 100).

pourrait regretter que l'auteure ait maintenu cette même conception 'philosophique' ou en tout cas très théorique s'agissant des hommes politiques. Joan Scott considère, par exemple, que si les partis politiques ont refusé les quotas, c'est parce que les femmes renvoyaient l'image d'une division inacceptable du corps politique. Mais cette approche sous-estime alors la dimension fortement concurrentielle de la sphère politique. Les élus, que ce soit au sein d'une même formation ou contre les partis adverses, s'affrontent pour obtenir un siège. Les résistances rencontrées pour faire accepter un quota et *a fortiori* la loi sur la parité ont mis en évidence ce fait, comme le rappelle très clairement la formule « *Une femme de plus, c'est un homme de moins* ». Ainsi, la résistance des partis politiques vient aussi du fait que cette loi leur impose de partager le même gâteau avec deux fois plus d'invités ! Compte tenu des règles du jeu politique et des travaux menés sur ce sujet¹³, auxquels l'auteure fait d'ailleurs référence dans d'autres circonstances, il est un peu dommage que cet aspect-là n'ait pas été plus amplement développé.

Malgré ces quelques remarques, l'ouvrage de Joan Scott reste bien évidemment un excellent outil, à la fois pour les spécialistes de la parité mais aussi pour tous ceux qui travaillent sur les particula-

rismes. Il montre que l'universalisme 'à la française' – qui semblait inébranlable tant son mythe a été réaffirmé à chaque fois que se manifestait l'expression de différences – a finalement été secoué, ébréché par la revendication paritaire. Quelles en seront, à terme, les conséquences ? Sa réflexion s'achève sur cette interrogation et ouvre de nouvelles pistes à explorer.

Aurélia Troupel

Doctorante en science politique
Université de Nice Sophia-Antipolis

**Michel Kail – Simone de Beauvoir
philosophe**

(2006). Paris, PUF « Philosophies », 160 p.

Si l'œuvre est trace, elle est remarquée, relevée, interprétée, catégorisée, oubliée. Elle devient le symptôme de ce qui l'entoura, l'écho du monde où elle s'est imprimée. Alors qu'en faire ? L'admirer, puis la négliger, la mettre au musée, l'interpréter indéfiniment, la copier, la figer ? Comme pour certains artistes qui brusquement resurgissent des oubliettes puis y retombent, en fonction du rapport que les hommes ont à leur œuvre, et qui varie en intensité, en pertinence. Car ce n'est pas de mode qu'il s'agit. Ou alors si. À condition de prendre le mot en son sens masculin. Un mode. D'existence au monde. L'œuvre : féminin au singulier, masculin au pluriel. Décidément, les mots ont leur vie, ils ne sont que dans la relation au réel du monde, au langage.

¹³ Cf. *Politix*, n° 60, 2002.

Beauvoir philosophe. Le propos n'est pas simplement ici d'expliquer Simone de Beauvoir. Il ne s'agit pas non plus de donner à voir, d'élucider ou critiquer ses thèses ou ses avancées. Ni de jeter un regard 'extérieur' sur son œuvre afin de juste débusquer ce qui permet de la placer au rang de ses pairs. Le propos de Michel Kail appartient à la démarche même qu'il met à nu chez Beauvoir : c'est dans sa relation au monde qu'est analysée et projetée la singularité beauvoirienne.

C'est donc en faisant œuvre de philosophe qu'il entend interroger, dialoguer avec le texte de Simone de Beauvoir, se mettant lui-même en relation avec celui-ci. Il dénuce le propos philosophique de Beauvoir, le confronte à ses sources, ses contemporains et à sa postérité. L'originalité de ce court ouvrage ramassé tient donc à son rapport serré et fécond avec Simone de Beauvoir philosophe.

Jadis (et encore aujourd'hui) vulgairement associée à Sartre par une assignation à la position de disciple, d'âme sœur ou d'écho... Simone de Beauvoir a pris rang de philosophe grâce aux nombreux travaux inspirateurs dont se réclame Michel Kail, en particulier ceux de Michèle Le Dœuff et d'Eva Gothlin. Il fallait donc creuser ce sillon, semer en récoltant et vice versa. La moisson est riche et serrée, le propos dense.

Michel Kail bouleverse les termes et inverse certaines trivialités ou évidences.

Le donné, d'abord. Mais si l'antériorité est chronologique, elle n'en induit pas pour autant une relation logique de cause à effet. Le donné (matériel, biologique, historique) n'est pas la justification d'une situation qu'il aurait donc produite ou permis de construire. C'est la relation qui est originelle et non un effet de l'après-coup. C'est ce que Simone de Beauvoir s'emploie à dénoncer quand elle met au jour l'oppression des femmes dont elle fait le socle, le fondement de la réalité singulière de notre condition. De notre 'condition humaine' et non 'nature humaine'. Et dont elle fait son objet de pensée. Elle dénonce la nécessité (nécessairement logique) et rétablit la contingence (décidément réelle). Il ne s'agit pas de se situer dans un des deux pôles de cette dualité idéologique et donc de s'enfermer dans l'ordre du naturalisme/antinaturalisme. Qui en étant polaire « *n'est pas une perspective conceptuelle* ». La relation, si. Qui dans la simultanéité de ses termes permet seule le mouvement.

Le nœud de cette remise en place, selon Michel Kail, réside dans cette phrase d'apparence convenue : « *Leur dépendance n'est pas la conséquence d'un événement ou d'un devenir, elle n'est pas arrivée.* » (*Le deuxième sexe*, Folio, 2000, p. 18). L'exploration inlassable à laquelle il se livre nous donne d'abord à comprendre Beauvoir dans ses rapports avec ses inspirateurs et inspiratrices, ses contemporain(e)s,

ses continueurs et continuatrices.

Mise en rapport, en relation, avec Hegel et Marx, puis Merleau-Ponty et Sartre, la position singulière de Beauvoir se manifeste, elle apparaît. Non en tant qu'arbitre, finalement, même si elle a l'air d'être 'entre deux', mais parce que sa propre analyse ontologique permet de mettre le doigt sur ce qui les sépare et les lie. « *Car l'ontologie nous apprend qu'il n'y a que des relations.* » (p. 142). « *La nécessité du recours à l'ontologie repose sur la conviction de Beauvoir que l'oppression des femmes réfléchit l'ambiguïté ontologique de l'existence.* » (p. 143). Ce qui est nécessaire à Beauvoir pour « *penser le donné en dehors des catégories naturalistes* » (p. 144). Et l'amène à définir, en confrontant ses thèses pionnières aux trois discours du biologique, du psychanalytique et du matérialisme, la situation des femmes. Bornée par les contraintes qui limitent leur liberté 'absolue' : l'oppression. C'est ainsi qu'elle sera à même d'élaborer sa position propre : simultanéité existence / liberté, oui, mais au sein de la relation d'oppression, situation à la fois singulière et collective « *Beauvoir s'oblige à penser, et non plus seulement postuler, la relation de la philosophie et de la politique. Si bien que l'on peut caractériser sa philosophie comme une philosophie politique* » (p. 40).

Pour la lectrice que je suis, l'ouvrage pose ou soulève quelques questions.

Est-il juste de dire que les opprimées, qui s'écrivent donc ici avec un 'e', sont « *enfermées dans une altérité absolue, sans réciprocité possible, et ainsi interdites de relation* ». (Je souligne) (p. 52). Et dans ce cas, leur rôle, au sein même de la situation d'assujettissement est-il nul ? Leur 'faculté d'anticipation' réduite à néant ? Je ne le crois pas. Si les femmes sont conduites à « *se faire tout entière objet, à se poser comme l'Autre* » (p. 146), elles aussi parviennent cependant à dévoiler leur être en levant peu à peu la tête. Et en percevant cette position, elles se situent dans la relation, d'une part, avec les autres 'êtres-femmes' et, de l'autre, avec leurs oppresseurs. Ce qui les amène à modifier cette relation, même sans en avoir la 'conscience', ni quelquefois la volonté. Leur présence même au monde en altère les termes. Dans leur rôle d'opprimées, elle contribuent, mais à quel prix, aux prémisses de leur émancipation. Même avant, me semble-t-il, qu'elle devienne résistance, et d'autant plus, alors, quand elle le devient. Si on suppose que ce sont les hommes qui sont à l'initiative de cette relation d'oppression, ils ne sont pas à l'initiative de son chamboulement, même s'ils n'y sont pas tous rétifs ! En étant dans la relation, ils en sont affectés, perçoivent, quelquefois, que cette relation les emprisonne et limite leur propre liberté. Mais la question de l'initiative demeure mystérieuse. Dans quelles contin-

gences puise-t-elle son élan ?

Autre question, qui émerge, évidemment, à la lecture de certains textes de Judith Butler : celle de la définition du sexe-genre. L'analyse beauvoirienne sous-entend, quand même, leur séparation. Qu'en est-il des êtres qui, dans le continuum des existants, n'ont de place ni dans un pôle ni dans l'autre ? Comment peuvent-ils/elles – les mots piègent – modifier en la dénouant, cette relation d'oppression qui pour le coup, anéantit leur singularité ? Et y trouver leur liberté ? Car il est manifeste, comme le remarque Michel Kail à maintes reprises, que la référence à l'opposition nature/culture soit encore la plus aisée, la plus fréquentée et celle qui reste jugée la plus fréquente ! Il nous est fort difficile de dévoiler l'autre route. D'éviter cette impasse. Or ici, également, la mise en relation est pertinente, elle place la singularité dans la continuité et écarte le danger d'une dualité universel-globalisant / particulier-atomisant. Le singulier, seul, est alors générateur d'universalité.

On le devine, la pensée philosophique de Beauvoir est si féconde que le très dense et rigoureux travail de Michel Kail qui creuse, en laboureur philosophe, les pistes qu'elle a tracées, permet de la confronter à ses pairs, à ses adversaires, à ses continuateurs. Il indique certaines impasses, perce de nouvelles voies, en nous restituant une pensée vivante et

créatrice. Une pensée de philosophe politique. Si nécessaire aujourd'hui.

Marie Ploux

Angliciste

Catherine Vidal et Dorothee Benoit-Browaeyns – *Cerveau, sexe & pouvoir*

(2005). Paris, Belin « Regards », 110 p.

Comme le soulignent les auteures dès le début de leur ouvrage, « *les idées reçues ont la vie dure. Le XIX^e siècle était celui des mesures physiques du crâne ou du cerveau, qui ont été utilisées pour expliquer la hiérarchie entre les sexes, les races et classes sociales. Les critères modernes du XIX^e siècle sont les tests cognitifs, l'imagerie cérébrale et les gènes. Et derrière se profile toujours le spectre de voir utiliser la biologie pour justifier les inégalités entre les sexes et entre groupes humains* » (p. 17). Ce constat sonne comme un écho désespérant à celui de Stephen Jay Gould, dix ans plus tôt¹⁴, qui s'interrogeait justement sur les causes de l' 'éternel retour' de théories à prétention scientifique aussi fausses que dangereuses, aussi bien pour la connaissance que pour le vivre ensemble des sociétés humaines.

Telles des Sisyphe modernes au féminin, et ici on ne peut que penser au travail d'Evelyn Fox Keller, Vidal et Benoit-Browaeyns s'emploient, au long des huit

¹⁴ Stephen Jay Gould (1997). *La mal-mesure de l'homme*. Paris, Odile Jacob.

chapitres, à reprendre avec beaucoup de clarté et de patience les poncifs sexués les plus communément répandus dans le sens commun, y compris scientifique, pour y apporter des réponses le plus souvent¹⁵ bien argumentées (basées sur l'analyse de nombreuses études récentes) : non, le volume du cerveau, chez les humains, n'a rien de déterminant pour les aptitudes intellectuelles ; non, le cerveau n'a pas d'organisation dichotomique droite/gauche, comme on le schématisa tout au long du XIX^e siècle (et une grande partie du XX^e), avec les moyens de l'époque, notamment à la suite des travaux de Paul Broca ; non, les études en imagerie cérébrale ne permettent pas de dire que les femmes et les hommes utilisent leur cerveau différemment pour penser ou agir ; non, l'orientation sexuelle ne trouve pas son origine dans la morphologie de l'hypothalamus (partie du cerveau qui orchestre le lien entre système nerveux et système hormonal).

¹⁵ Le plus souvent car on peut noter des variations dans l'utilisation des données expérimentales. Dans le chapitre 3, les deux auteurs mobilisent ainsi des résultats tirés d'expériences issues de l'observation animale (modifications synaptiques), mais dans le 4^e (L'influence génétique et hormonale sur la constitution du cerveau) et dans le 5^e (L'influence hormonale sur les affects et l'intellect), elles rejettent la généralisation de l'animal à l'homme. Pour le non-spécialiste, cette utilisation à double vitesse ne peut que troubler.

Des données expérimentales peu convaincantes

Au gré des chapitres, revient une antienne troublante : la plupart des études s'attachant à 'prouver' les différences de genre par la constitution et le fonctionnement du cerveau souffrent de graves biais empiriques (notamment du faible nombre et des effets de sélection des sujets), qui se révèlent finalement rédhitoires lorsque l'on modifie les protocoles expérimentaux. Il en est ainsi des tests d'aptitude verbale et spatiale censés prouver les différences entre hommes et femmes : « *Ce n'est qu'à partir de l'adolescence que les écarts de performance sont détectables. D'autre part, des tests pratiqués chez des sujets de diverses origines ethniques montrent que les différences d'aptitude entre les sexes sont beaucoup moins marquées chez les Américains noirs et asiatiques que chez les Blancs. La culture semble donc y être pour quelque chose. Enfin, si l'on fait le bilan des tests publiés depuis vingt ans, on constate une réduction progressive des écarts de performance, ce qui va de pair avec l'intégration accrue des femmes dans la vie sociale et professionnelle.* » (p. 28)

Que de telles variations d'aptitude cognitive apparaissent lorsque sont pris en compte les différents rapports sociaux n'a rien d'étonnant, si l'on considère, comme le font les auteurs, que le cerveau interagit de manière

dynamique avec l'environnement social des individus. La socialisation joue un rôle déterminant dans la manière dont les circuits neuronaux vont se mettre en place : relations affectives de l'enfant avec ses parents, expériences du jeu, stimulations sensorielles (lumière par exemple) forment un ensemble de facteurs contribuant à façonner les connexions neuronales, dont la plasticité s'avère suffisante pour se modifier au gré des apprentissages (ou au contraire des dés-apprentissages) au sein desquels chaque trajectoire sociale tire sa dynamique : « *Dans le cerveau adulte, les processus de formation et d'élimination de synapses sont à l'œuvre en permanence. Il s'agit là d'une avancée majeure dans notre compréhension des mécanismes qui sous-tendent la plasticité cérébrale. [Ces résultats] démontrent que les idées qui laissent penser que le cerveau de l'homme et celui de la femme sont formatés différemment depuis la naissance ne sont manifestement pas tenables.* » (p. 37)

On retrouve les mêmes limites dans les études visant, par exemple, à isoler un marqueur moléculaire de l'intelligence (le N-acétyl-aspartate), un 'gène de la fidélité' ou à rabattre le suicide sur une perturbation de la production de sérotonine (chapitre 7). Dans chaque cas, les explorations expérimentales sont de faible amplitude et les résultats produits (et reproduits par des revues pres-

tigieuses qui ne semblent reculer devant rien pour maintenir leur visibilité médiatique) de simples extrapolations abusives et réductionnistes.

Le retour du déterminisme biologique

À partir de données fragmentaires et unicausales, les scientifiques les moins rigoureux contribuent à cristalliser dans les représentations une inférence entre une localisation cérébrale précise et un ensemble de manifestations sociales et psychiques complexes. On comprendrait ainsi mieux les meilleures performances des hommes en mathématiques ou en orientation spatiale en tenant compte du taux de testostérone (p. 53), quand bien même ces performances varient dans le temps et disparaissent en fonction de l'entraînement à passer les tests.

D'un point de vue épistémologique, de telles approches ne seraient pas gênantes en elles-mêmes ; après tout, la science avance à petits pas tâtonnants plus ou moins heureux, en fonction de positions divergentes qui s'obligent mutuellement à revoir leurs armatures théoriques et empiriques. L'erreur fait donc partie du processus collectif d'accumulation cognitive. Mais dans le cas présent, les enjeux débordent largement la sphère du vrai et du faux, pour contribuer à modeler celle du juste et de l'injuste. En effet, les théories véhiculant une part de déterminisme biologique,

qu'elles appartiennent à la neurobiologie ou à la sociobiologie, influent directement sur la répartition des chances de puissance entre groupes sociaux, ici les hommes et les femmes, en ancrant dans l'innéisme génétique la dissymétrie des rapports de pouvoir. Certes, une telle propension à rabattre le social et le politique sur le biologique permet de rassurer les doutes existentiels qui assaillent l'être humain depuis qu'il est en mesure de se penser dans le monde : en localisant ¹⁶ le siège de la nature humaine, les chercheurs offrent aux décideurs (économiques – laboratoires pharmaceutiques –, politiques) la possibilité de proposer des 'remèdes' simples, accompagnés de leurs justifications idéologiques, à des processus sociaux potentiellement porteurs de 'désordre' (la revendication de l'égalité sociale, par exemple). Le dernier chapitre de Vidal et Benoit-Browaeyls l'illustre bien, en montrant (certes de façon un peu elliptique) comment

¹⁶ Principalement par l'imagerie cérébrale, quand bien même les images en question ne sont en rien une reproduction fidèle de la réalité, mais une traduction mathématique ; quand bien même la précision du matériel ne permet pas pour le moment de bien dissocier les fonctions neuronales ; quand bien même, enfin, « les données expérimentales les plus récentes s'accordent à montrer que le cerveau fonctionne avant tout en construisant des chemins, en créant des liens entre les différents territoires [...]. On est décidément bien loin du cerveau compartimenté en régions spécialisées pour chaque fonction ». (p. 77).

les travaux de la psychologue canadienne Doreen Kimura (dont les travaux sont critiqués dans le livre) trouvent des débouchés politiques qui dépassent largement les frontières du Canada.

Stéphane Le Lay

Sociologue.

Genre, travail, mobilités – CNRS
Universités Paris 10 et Paris 8

Christine Mennesson – *Être une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*

(2005). Paris, L'Harmattan « Sports en société », 364 p.

Voulant comprendre l'impact d'une mobilité de genre sur les rapports sociaux entre hommes et femmes, Christine Mennesson est allée à la rencontre de sportives de haut niveau exerçant leur spécialité dans des disciplines socialement qualifiées de 'masculines', le football, la boxe et l'haltérophilie. Comment les femmes négocient-elles leur place dans un monde masculin ? Quelles sont leurs marges de manœuvre pour pratiquer le sport de leur choix quand le milieu sportif leur impose, souvent avec une grande violence symbolique, les stéréotypes les plus éculés de la féminité et de la virilité ? Comment vivre leur sexualité quand la presse sportive fait de leur corps un objet érotique et quand institutions et cadres sportifs, développant une homophobie parfois érigée en ligne politique, entendent dicter leur morale aux pratiquantes ? Et d'abord comment, pourquoi,

devient-on une footballeuse, une boxeuse ou une haltérophile ?

L'auteure a reconstitué les trajectoires familiales et scolaires des jeunes femmes qu'elle a rencontrées pour y chercher l'origine de leurs dispositions à pratiquer des sports 'hors norme' du point de vue du sexe. Puis elle a mis en relation, avec les modes de construction des carrières sportives, ces dispositions des jeunes filles et une socialisation de sexe dite 'inversée' – où pères, frères et copains ont joué, au cours de l'enfance, un rôle d'initiateurs tandis que les mères, professionnellement inactives pour la plupart, se tenaient loin des stades. Elle démontre ensuite comment les politiques identitaires des institutions sportives (clubs, fédérations, équipes de France) s'appuient sur ces dispositions individuelles tout en les modelant pour produire des carrières, non seulement sportives mais aussi personnelles, adéquates à leurs systèmes de normes sexuées et sexuelles.

Pour répondre à ces ambitions, une impressionnante batterie méthodologique a été déployée : le triple terrain d'enquête a en effet donné lieu non seulement aux classiques entretiens avec des sportives, des entraîneurs, des responsables des fédérations concernées, mais aussi à une observation participante qui n'usurpe pas son nom, allant de la pratique de la boxe à la participation à des '3^e mi-temps' lors des matchs de football féminin, en passant par

le suivi de stages d'entraînement avant des compétitions. Les médias, dont le discours tient une place si importante dans la reconnaissance sociale des sports et la valorisation des performances des athlètes, ont également fait l'objet d'une analyse tant du point de vue de leur contenu que de leurs pratiques de couverture ou non des événements du sport féminin.

Le cadre théorique de la recherche est clairement celui de la sociologie de Pierre Bourdieu avec un usage, parfois un peu appliqué et systématique, des concepts d'habitus, de positions et de dispositions. Mais l'auteure sait également se saisir d'outils venant d'autres horizons théoriques pour expliquer le paradoxe apparent dans lequel se trouvent ces femmes. Faire du sport comme un homme tout en se faisant identifier comme une femme afin de pouvoir subsister dans ce monde où les hommes contestent sans cesse les performances féminines, voilà une situation qui manifeste l'existence de ce que Robert Connell appelle des 'régimes de genre' diversifiés selon les contextes et les parcours de socialisation. Le rapport de force entre le féminin et le masculin imprègne les positions revendiquées par les sportives : dans certains cas, celles-ci vont jusqu'à défendre l'idée même de la suprématie masculine dans ces sports, alors que leurs propres performances en constituent un démenti. Ainsi les hommes

peuvent-ils trouver 'mignon' que des femmes s'exercent dans telle ou telle de leurs spécialités mais nettement moins mignon qu'elles prennent des places, qu'ils estiment être leur prérogative, dans les sélections nationales. Une haltérophile résume le dilemme : « *Sois belle ou participe aux Jeux olympiques.* »

Dans l'ensemble, la pratique féminine est dévalorisée mais sur des modes différents. Dans le football, elle est assimilée à une forme révolue de la pratique masculine ou à des modalités de juniors, gardant toute la fraîcheur de l'innocence, loin des vrais combats sportifs. Comme la plupart des femmes interviewées, les footballeuses sont d'origine populaire. Elles se sont souvent engagées très jeunes dans la pratique du football, entre 4 et 6 ans, et dans la plus parfaite mixité, dans les cours d'école ou dans la rue. À l'adolescence, elles découvrent cependant la ségrégation quand elles doivent rejoindre une équipe féminine, ce qu'elles vivent comme une véritable déqualification au sein de leur discipline. Le désintérêt médiatique et fédéral vient alors en appui des représentations des footballeurs et des entraîneurs et justifie leur mépris pour ces filles. En réaction à la 'politique du tailleur' de la fédération qui impose une tenue vestimentaire 'féminine' aux filles de l'équipe de France ou face au risque d'être stigmatisées comme homosexuelles, s'opposant par conséquent à

l'ordre moral de leur milieu sportif, les footballeuses se divisent : quelques-unes se définissent comme de 'vraies femmes' et continuent de considérer le football comme un sport 'masculin' ; d'autres disent donner le change par leur comportement ou leur discours ; d'autres enfin jouent la carte de la reconnaissance institutionnelle en prenant place dans les commissions régionales féminines. La plupart acceptent finalement le point de vue masculin dominant sur la hiérarchie des sexes pour se laisser une chance de progresser dans leur carrière sportive.

La boxe féminine connaît un sort différent au sein d'une discipline qui cherche, par la présence des femmes, à moderniser son image. Hommes et femmes pratiquent dans les mêmes clubs et sont soumis(e)s à la même loi d'égalité de traitement dans les salles d'entraînement. Mais la ségrégation prend d'autres voies et utilise la distinction entre boxe 'soft' et boxe 'hard'. Les boxeuses 'soft' qui pratiquent l'assaut technique sans KO, sont plus diplômées et plus tardives dans leur engagement que les boxeuses 'hard', qui pratiquent le combat et investissent souvent le sport au moment même où elles connaissent l'échec scolaire. Les premières sont aussi regardées comme plus féminines. Remettant moins en cause la suprématie masculine, elles évitent ces coups appuyés que les boxeurs réservent sur le

ring à celles qui, selon eux, transgressent les règles de la conformité sexuée. Les boxeuses 'hard', bien qu'elles adhèrent souvent à l'idée que la boxe de combat n'est 'pas très féminine' (sur le ring 'c'est la guerre', et la guerre, c'est masculin), s'inscrivent dans des stratégies de conformité en acceptant une division sexuelle du travail très traditionnelle, par exemple dans la vie des clubs ou dans la vie domestique où elles s'appliquent à démontrer leur capacité à s'occuper des hommes de leur famille. Toutefois, de ce point de vue, on peut se demander si c'est la boxe qui les mène vers cette stratégie ou plus globalement leur origine sociale et les modèles familiaux qu'elles ont connus dans leur enfance. Allant jusqu'à défendre le principe de la suprématie masculine, hors du ring et des salles, elles mettent en scène une féminité qui répond aux attentes de leur milieu sportif.

À propos des haltérophiles, Christine Mennesson introduit la notion de 'capital corporel', un capital qu'il faut savoir gérer dans ce sport de force individuelle et non d'affrontement. Là encore, les pères ont joué un rôle majeur, pour au moins la moitié d'entre elles, lorsqu'ils ont emmené leur fille dans leurs propres séances d'entraînement. Pour tenter de moderniser l'image un peu 'rétro' de cette spécialité, les clubs ont intégré les filles dans les compétitions, gagnant ainsi un public venu parfois voir davantage des

corps féminins exposés dans leurs mensurations peu ordinaires plutôt que des performances. Mais, là comme ailleurs, les femmes ressenties comme les plus féminines, celles des catégories de poids les plus légers, sont mieux tolérées que celles qui démontrent une force physique empiétant sur les canons masculins. Comme la boxe, conclut l'auteure du livre, l'haltérophilie nie l'existence de différences liées au genre dans la pratique mais soutient la permanence d'une position dominante des hommes et du principe masculin. Aussi, à l'extérieur des salles comme dans le choix de leurs tenues sportives, les femmes haltérophiles tendent-elles à se conformer aux normes sexuées de présentation de soi et font-elles également connaître leur conformité à la norme de l'hétérosexualité.

Dans ces trois milieux sportifs, des stratégies de réparation de la transgression que représente la pratique féminine d'un sport réputé masculin, grâce à la soumission réelle ou apparente aux normes sexuées et sexuelles, répondent aux stéréotypes les plus traditionnels. Et au final, ce sont sans doute les sportives les plus respectueuses des normes sexuées relatives à la présentation corporelle (les 'vraies femmes' du football féminin, les boxeuses 'soft' ou encore les haltérophiles de poids légers) qui, parce qu'elles sont mieux acceptées par les hommes, parviennent à faire en-

tendre leur voix dans les politiques fédérales. Un succès 'politique' qui se paie d'un renforcement du principe de la différence des sexes.

Ainsi, l'inversion des référents sexués au cours de la formation ne signifie pas pour autant un refus systématique de la conformité aux normes relatives au féminin. Mais, et c'est là un des résultats les plus intéressants de la démonstration, l'adhésion aux normes est parfois utilisée comme un moyen stratégique pour s'imposer dans ce monde des hommes, un peu comme si accéder au souhait des hommes que soit sauvegardé le féminin permettait de se maintenir dans leur monde. C'est dire la violence, certes symbolique mais aussi parfois bien réelle, qui traverse les rapports hommes-femmes dans le monde sportif quand les femmes se mêlent d'abattre ses cloisonnements sexués.

Partie de l'hypothèse selon laquelle une telle situation d'intrusion des femmes dans un monde masculin peut être un bon analyseur des évolutions d'une société où de nouveaux modèles de genre côtoient des « *manifestations identitaires régressives* », Christine Mennesson fournit, grâce à sa recherche, une analyse éclairante pour d'autres études de cas d'inversion du genre.

Anne-Marie Devreux

Sociologue
Cultures et sociétés urbaines
CNRS – Université Paris 8

Annie Dussuet – *Travaux de femmes. Enquêtes sur les services à domicile*

(2005). Paris, L'Harmattan « Le travail du social », 216 p.

Le secteur des services à domicile a suscité ces dernières années un nombre important de travaux en sciences sociales. L'ouvrage d'Annie Dussuet se fait l'écho des recherches accumulées dans ce domaine, recherches dont les résultats sont confirmés par le travail de terrain mené par l'auteure entre 1998 et 2003 auprès de responsables d'organismes de service à domicile et d'une trentaine de salariées.

Trois parties, qui correspondent à trois grandes problématiques qui traversent les travaux menés sur le secteur, structurent l'ouvrage : la première s'intéresse à la construction sociohistorique de ces emplois atypiques encore aujourd'hui fortement marqués par leur double origine : la domesticité et le travail social bénévole ; la question épineuse de la reconnaissance des compétences et de la professionnalisation est au cœur de la deuxième partie ; enfin, l'auteure s'attache à montrer l'extrême hétérogénéité des formes d'emplois dans le secteur.

En balayant ainsi ces trois grandes thématiques, l'ouvrage présente un intérêt pédagogique certain. Indéniablement, les emplois du secteur des services à domicile ne sont pas des 'emplois comme les autres'. Entre servilité et professionnalité, ils sont quasi-

exclusivement occupés par des femmes dont le travail est davantage perçu comme un service qu'elles rendraient naturellement à autrui (puisqu'elles sont déjà habituées à faire toutes ces tâches dans/pour leur propre famille) que comme un emploi qui justifierait une reconnaissance professionnelle. Il se joue ici bien davantage que des rapports marchands : des relations affectives, de l'amour parfois nous dit l'auteure, ce qui contribue à brouiller un peu plus les pistes qui mèneraient à la professionnalisation de cette activité.

Preuve s'il en est que ces emplois ne sont pas des 'emplois comme les autres' : la non-application de très nombreuses règles du droit du travail aux salariées de ce secteur, en particulier aux employées de maison. Annie Dussuet rappelle que la convention collective nationale encadrant cette catégorie de travailleuses ne date que du début des années 1980. On pourrait ajouter que cette dernière reste très minimaliste en termes de protections accordées aux salariées. En outre, quand on dépasse le cadre français, il est frappant de constater que dans les autres pays européens, les travailleuses domestiques sont rarement couvertes par une convention collective. La législation communautaire elle-même tend à exclure ces salariées des règles du monde du travail. Le droit communautaire n'exclut-il par les travailleuses domes-

tiques du droit au congé maternité ou encore au jour de repos hebdomadaire ? C'est ce même droit qui n'applique pas aux travailleuses domestiques les limites communautaires en matière de durée du travail ou encore les règles de protection liées aux risques professionnels¹⁷.

Malgré le panorama relativement étendu dressé par l'auteure, on regrettera que certains questionnements n'aient pas suffisamment été développés.

Les parcours des travailleuses intervenants à domicile

Les éléments relatifs aux travailleuses dont dispose le lecteur se limitent aux caractéristiques socioprofessionnelles présentées en annexe. La frustration est d'autant plus grande que l'auteure a mené des entretiens biographiques. Au-delà de l'âge, du niveau de diplôme et des charges familiales des travailleuses, on aurait aimé que soit davantage racontée leur trajectoire dans l'emploi. Autrement dit, par quelles voies ont-elles accédé à ce secteur ? On sait par exemple « *qu'on tombe davantage dans le secteur du nettoyage qu'on ne le choisi*¹⁸ », en est-il de même dans le secteur des services à domicile ? Le rapport à l'emploi est d'autant plus impor-

¹⁷ Laurent Vogel (2003). *La santé des femmes en Europe. Des inégalités non reconnues*. Bruxelles, BTS.

¹⁸ Perrin Evelyne (2000). « Tomber dans le nettoyage et s'en sortir ». In Billiard Isabelle et al. *Vivre la précarité. Trajectoires et projets de vie*. Paris, l'Aube.

tant qu'il permettrait ensuite de mieux comprendre la perception que se font les salariées de leur travail, ce qu'elles sont prêtes à faire et ne pas faire, comment elles se projettent dans l'avenir. Peut-on faire carrière dans ces emplois ? Sont-ils une étape provisoire dans le parcours des travailleuses, ou un moment qui dure et dont elles ont du mal à sortir ?

Au-delà de leur trajectoire dans l'emploi, qu'en est-il de leur parcours migratoire ? Dans ce secteur, Annie Dussuet nous dit qu'il y a « peu d'étrangères », comme il y a « peu d'hommes » et « peu de jeunes ». C'est ce que l'on constate, en effet, dans l'enquête Emploi. Mais on est ici dans un secteur où le 'travail au noir' occupe une place importante, qui est par nature difficile à quantifier avec précision, mais suffisamment conséquente pour pousser les pouvoirs publics à multiplier les dispositifs visant à « révéler le travail au noir ». L'analyse du parcours dans l'emploi aurait permis de montrer les différentes logiques de recours au travail au noir selon les moments de la vie des travailleuses, mais aussi les différentes formes que celui-ci peut prendre (travail non déclaré, mal déclaré, illégal). La diversité des formes d'emploi dans ce secteur serait alors apparue plus grande encore que celle décrite par l'auteure.

La soutenabilité du travail

Dans le deuxième chapitre de son ouvrage, Annie Dussuet s'interroge sur la perception que se font

les travailleuses de leurs horaires de travail partiels. À cet égard, on aurait aimé en savoir davantage sur leurs conditions de travail. Existe-t-il par exemple des pénibilités physiques, des risques professionnels, des problèmes de santé au travail propres aux différents types d'emplois du secteur (emploi domestique flexible ; emploi hospitalier professionnel ; emploi d'aide à domicile, pour reprendre la typologie d'Annie Dussuet) ? La question est importante pour comprendre pourquoi le temps complet paraît, dans ce secteur, impossible : au-delà des horaires décalés (on ne fait pas ce travail à n'importe quelle heure), effectués sur différents lieux (on travaille au domicile de plusieurs personnes), est-il possible, physiquement, de faire du ménage à temps complet ? La question de la soutenabilité du travail apparaît ici cruciale.

L'offre de travail dans le secteur des services à domicile

Depuis plusieurs années, les pouvoirs publics ont multiplié, en France mais aussi dans de nombreux pays d'Europe comme la Belgique ou le Danemark, des mesures visant à développer l'emploi dans ce secteur. Annie Dussuet pointe dans la conclusion de son ouvrage l'absence du genre dans les politiques d'emploi françaises. Mais le lecteur apprend peu de choses sur les logiques qui sous-tendent ces dispositifs et surtout sur leurs conséquences sur le travail des salariées intervenant à

domicile. Toujours du côté de l'offre de travail, on aimerait en savoir davantage sur les employeurs. Ce sont majoritairement des femmes, certes, mais une grande évolution – Annie Dussuet elle-même le souligne – ne tient-elle pas à la diversification des milieux sociaux qui recourent aux services rendus à domicile ? La pratique d'horaires décalés dans le secteur, peut paradoxalement amener les travailleuses du secteur à recourir elles-mêmes à des salariées intervenant à domicile (par exemple, pour aller chercher leurs enfants à la sortie de l'école ou s'occuper d'une personne âgée de la famille). Dès lors, quelle est l'incidence de la proximité du milieu social de la patronne et de l'employée sur la relation salariale ? La circulation du travail domestique et du *care* entre femmes s'opère sur des modes en perpétuel renouvellement et pousse à s'interroger sur les relations entre les femmes qui rendent des services à domicile et leur patronne. Une passionnante sociologie de l'employeur en perspective qui reste à faire ¹⁹.

Isabelle Puech

Sociologue
Cultures et sociétés urbaines
CNRS – Université Paris 8

Claude Dubar – *Faire de la sociologie. Un parcours d'enquêtes* (2006). Paris, Belin « Perspectives sociologiques », 221 p.

Dans cet ouvrage où il interroge, entre autres, la distinction entre sociologie académique et sociologie 'professionnelle' et où il affirme avec force et conviction sa préférence pour les approches empiriques au regard des théories 'globales', Claude Dubar retrace les quarante années de son parcours de chercheur. À l'opposé de nombre de démarches sociologiques, il montre de quelle manière la pratique du terrain le conduit à réinterroger les théories et à produire de la théorie. Toute son argumentation s'appuie sur des travaux empiriques – depuis l'enquête macro sur les classes sociales au Liban jusqu'aux enquêtes biographiques portant notamment, dans la dernière période, sur la construction des formes d'identité. Son objectif est de montrer que, pour appréhender au mieux l'intelligence du social, la sociologie est à considérer comme un ensemble de pratiques plurielles. Des recherches empiriques qu'il a menées, ou auxquelles il a participé, émergent six concepts : socialisation, identité, genre, classe sociale, culture et innovation. Chacun est analysé à la lumière des quatre paradigmes qu'il a puisés chez des auteurs tels que Marx, Durkheim, Strauss, Weber, Mead, Héritier-Augé mais également Freud et Lacan : conflictualiste, fonctionnaliste, inter-

¹⁹ Liliane Bernardo (1998). « Femmes qui servent et femmes servies. Ethnographie de la relation patronne/femme de ménage ». Université Paris 5, Mémoire de maîtrise, sous la direction de Michel Pialoux ; Judith Rollins (1990). « Entre femmes : les domestiques et leurs patronnes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 84.

actionniste et individualiste compréhensif. L'objectif de Claude Dubar est de viser à articuler, tout au long de sa démonstration, les trois niveaux d'analyse du social : macro (les rapports sociaux), méso (les interactions organisées) et micro (les significations symboliques). Autant dire qu'il s'agit d'une excellente manne de connaissances critiques à la disposition des lecteurs, qu'ils soient étudiants, enseignants ou chercheurs en sciences sociales.

Il sera plus spécifiquement question ici du sixième et dernier chapitre consacré à une sociologie plurielle du genre, qui s'appuie sur des travaux menés entre 1996 et 2002. Après Bourdieu et Touraine, un autre grand nom de la sociologie s'intéresse au genre. On ne peut que s'en réjouir. Soulignons d'ailleurs que, depuis *La socialisation* (1991), Claude Dubar a toujours pris en considération la perspective de genre dans ses conceptualisations. À ce titre, les développements sur l'articulation entre enjeux identitaires et rapports sociaux de sexe dans *La crise des identités* (2000) sont notables. Si l'on peut supposer que l'importance conférée à cette problématique par des sociologues de sexe masculin est pour partie liée à l'atténuation de l'étiquette militante longtemps associée aux travaux sur le genre, elle découle aussi du caractère transversal de la sociologie du genre. Cette transversalité n'a certes pas facilité la légitimité de ce champ disciplinaire

mais, *a contrario*, en décloisonnant les domaines, elle a contribué à ouvrir de nouvelles perspectives théoriques. C'est exactement le cas ici puisque « *penser le genre* » permet à Claude Dubar d'articuler les paradigmes et les niveaux d'analyse, et donc de poser les bases d'une sociologie plurielle.

Utilisant la même démarche que pour les cinq chapitres précédents, Claude Dubar étaye son argumentation à partir d'enquêtes biographiques, puis présente des hypothèses théoriques. Deux enquêtes relatives au champ de l'emploi servent de base au propos de ce chapitre consacré au genre : la première s'intéresse à l'insertion professionnelle des jeunes sortis de l'école sans le bac et la deuxième porte sur la profession de facteur. Aucune des deux n'avait pour objectif initial de traiter des rapports sociaux de sexe. Cependant, l'analyse structurale du récit met en lumière des interprétations qui relèvent de l'analyse en termes de genre, que ce soit les rapports différents des filles et des garçons à l'emploi ou les parcours professionnels sexués des facteurs et factrices.

Pour les lecteurs familiarisés avec les travaux sur le genre, point de nouveauté quant à l'analyse de la division sexuelle du travail qui reprend des conclusions mises en évidence depuis une trentaine d'années par la sociologie du genre. Aux yeux de l'auteur, la thèse de Kergoat des années 1970

reste d'actualité – à savoir que, pour les hommes, le rapport s'établit entre travail professionnel et loisirs alors que, pour les femmes, il se pose, entre travail professionnel et travail domestique. Et les recherches qu'il a menées à la fin des années 1990 illustrent bien en quoi la liberté est conjugée avant tout, si ce n'est uniquement, au masculin.

À côté de nombre de références puisant dans la littérature sur le genre, Claude Dubar mobilise également dans ce chapitre des sources telles que Héritier-Augé, Freud et Lacan. On s'étonne à ce propos qu'il ne rende pas compte des sérieuses critiques formulées par des lectrices aussi diverses que Beauvoir, Dolto, Irigaray, Delphy, Butler et bien d'autres quant à l'approche de ces auteurs concernant les rapports hommes-femmes.

Ceci dit, l'importance que Dubar accorde à la psychanalyse s'explique par sa volonté de combiner cette dernière avec la sociologie du genre. Une telle optique ouvre la possibilité – aussi difficile cela fût-il – d'articuler le structurel et le subjectif, et cette approche constitue l'originalité de sa réflexion ainsi que l'intérêt d'une discussion de la sociologie plurielle du genre qu'il propose. Selon lui, seule une démarche de type constructiviste et multiniveaux peut permettre d'appréhender le genre (p. 176). C'est pourquoi il agence savamment les trois niveaux du social et les trois ni-

veaux du Moi (ça, moi et surmoi).

Observant, à partir des cas étudiés, que l'individualisation du travail et du familial n'est pas 'parlée' de la même manière par les femmes et les hommes et que l'architecture même du 'social' (à savoir : l'articulation entre structurel, subjectif et interaction) apparaît différente chez les unes et les autres, il fait l'hypothèse qu'on assiste actuellement, « *via la profession, l'école, la vie privée, les médias, etc., à une sorte de suprématie des marques distinctives féminines sur les masculines dans le discours légitime* » (p. 190). Ce processus – qu'il nomme *féminalisation du social* – se traduirait par « *le primat de l'authenticité sur les rôles imposés [...], de l'intimité sur les conventions établies, de la vie privée et du Moi intime sur la vie publique et le Moi statutaire* » (p. 192). Et de conclure : « *Dans cette reconfiguration nouvelle des niveaux du social coïncidant plus ou moins avec des instances du psychique, la sociologie peut assez facilement être transformée en une sorte de psychologie (cognitive, clinique, sociale) dès lors que les rapports sociaux sont considérés comme 'inconscients', les significations sociales comme purement biographiques et les relations sociales comme des 'conduites inter-subjectives'* » (p. 192).

L'articulation entre le social et le psychologique est, du point de vue méthodologique, d'un intérêt certain ; la psychologie sociale a

d'ailleurs été encore peu mobilisée dans le champ des recherches sur le genre. Et Claude Dubar reproche sans doute avec raison aux travaux sur le genre de ne pas articuler les trois niveaux du social. Mais si cette approche permet sans doute de comprendre les mécanismes de répétition (chers à Lacan) des rapports sociaux de sexe, reste qu'elle gomme en partie le caractère systémique des inégalités.

Par ailleurs, l'hypothèse principale, à savoir la psychologisation et la féminisation du social, le 'Je' féminin supplantant le 'Nous' masculin, reste discutable, tout comme l'idée que le processus de féminisation inaugurerait « *une autre phase de la civilisation des mœurs* » (p. 193) au regard de l'analyse d'Elias qui soulignait le rôle joué par « *le contrôle croissant des émotions dans le processus historique de triomphe de la (première) modernité qui est restée masculine* » (p. 192). Or cette hypothèse conduit plus d'une fois Claude Dubar à entériner la dichotomie 'traditionnelle' entre les sexes à partir d'exemples partiels et de typologies reposant sur un nombre de cas fort restreint. On en veut pour preuve l'assertion : « *Bref, là où les femmes 'psycholisent' la politique, la reliant à des choix personnels, les hommes l' 'économisent', la réduisant à des contraintes gestionnaires* » (p. 190). Dans la présentation des cas qu'il donne à voir, l'auteur

légitime souvent cette dichotomie sans nécessairement en appréhender le dépassement possible – ce que fait la théorie *queer*, par exemple, mais ce que fait aussi Nicky Le Feuvre dans des travaux évoqués à plusieurs reprises. Aussi, lorsqu'il en vient au dilemme formulé par beaucoup de féministes – égalité veut-il dire identité ? (p. 189) – la peur de la confusion des sexes, que Fraisse (*La raison des femmes*, 1992) a particulièrement bien mise en valeur, ressurgit-elle entre les lignes.

En outre, il peut paraître surprenant que Claude Dubar souscrive sans la discuter plus avant à une thèse qui fait le bonheur des médias depuis quelques années : la féminisation du social. Et ce d'autant plus qu'il associe féminisation, psychologisation et montée de l'individualisme. Historiquement, ce n'est pas une idée nouvelle (Dubey, Perrot, *Histoire des femmes en Occident*, 1992) même si la présence accrue des femmes dans la sphère publique ainsi que dans nombre de métiers autrefois masculins pourrait lui conférer une certaine justification. Toutefois, associer le processus de féminisation au primat des 'valeurs féminines', comme le fait l'auteur à plusieurs reprises, revient à présenter les femmes comme un ensemble homogène et à conforter l'idée qu'elles sont en soi porteuses de changement, ce qui n'est pas aisément démontrable. Quant au postulat selon lequel

« *le genre est devenu, comme l'identité et le Soi, un processus incertain et angoissant* » (p. 197), il ne laisse pas de paraître quelque peu outrancier, posé comme tel. Mais il a le mérite de mettre le doigt sur une dimension des transformations à l'œuvre qui traversent l'ensemble des rapports sociaux et l'on ne peut qu'être favorable à une analyse en termes d'« *intrication du 'social' et du psychique* ».

Quelles que soient les réserves et les interrogations que suscitent certaines des analyses formulées par Claude Dubar dans cet ouvrage, le fait même qu'il ait clôt ses réflexions sur son parcours de recherche par des questionnements en lien avec les rapports sociaux de sexe constitue une bonne nouvelle. Les pages qui y sont consacrées témoignent non seulement de ce que les problématiques mises en avant par la sociologie du genre traversent les préoccupations de l'un des auteurs qui ont contribué par des apports

majeurs à l'enrichissement de la discipline, ces dernières décennies, mais elles ouvrent sur de vraies questions auxquelles il importe de se donner les moyens de répondre. En outre, son hypothèse forte – celle qui pose les femmes comme représentantes de la seconde modernité – est pleinement d'actualité, puisqu'il s'agit surtout de penser les conditions de l'avènement de la modernité dans une configuration plus égalitaire des rapports hommes-femmes. L'espoir d'une révolution dans les rapports sociaux entre les sexes apparaît dans de très belles pages que ne renieraient pas les militantes féministes.

Sandrine Dauphin

Politologue, GTM
CNRS – universités Paris 10 et Paris 8

Jacqueline Heinen

Sociologue, Printemps –
Université Versailles – Saint-Quentin en Y.

Helena Hirata

Sociologue, GTM
CNRS – universités Paris 10 et Paris 8